



Œuvre Normande des Mères

L'ŒUVRE NORMANDE DES MÈRES (O.N.M) Association (195 salariés) du secteur social et médico-social recrute pour le Pôle Médico-social – **Territoire de Dieppe**

Un(e) chef(fe) de service
(CSAPA, CJC, CAARUD, LHSS, ACT)
CDI – Temps plein
Poste à pourvoir rapidement

Le chef de service anime son service et est garant de la mise en œuvre du projet d'établissement. Il met en œuvre les objectifs associatifs définis en collaboration étroite avec le directeur de territoire, le directeur général, et le conseil d'administration.

- Il est sous la responsabilité hiérarchique du directeur de territoire.
- Il est en lien hiérarchique direct avec le personnel médico-socio-éducatif du service qu'il anime. Il assure un lien fonctionnel entre les équipes éducatives, les équipes administratives, les agents d'entretien.

MISSIONS

Sa fonction s'organise selon quatre axes : Gestion du personnel, administration du service, développement du service et représentations

Administration et gestion du personnel

Gestion du personnel

- ✓ Il participe au respect des règles légales et conventionnelles
- ✓ Il organise, supervise et valide l'activité des membres de son équipe afin d'assurer la continuité du service.
- ✓ Il participe à la mise en œuvre des orientations de la formation professionnelle du service auquel il est rattaché.
- ✓ Il fait remonter les besoins de formation auprès du directeur de territoire.
- ✓ Il favorise l'accueil des stagiaires et organise leur accueil et leur accompagnement dans le service

Le projet de service

- ✓ Il participe à l'élaboration du projet de service
- ✓ Il est garant de la mise en œuvre du projet d'établissement, du projet personnalisé, contrat de séjour, contrat de soins et du règlement de fonctionnement qu'il fait évoluer en fonction des besoins du contexte.

- ✓ Il organise et garantit la répartition et le suivi des personnes accueillies.
- ✓ Il reçoit les personnes accueillies avec les référents pour l'élaboration et le renouvellement des contrats de séjour et des projets individuels.
- ✓ Il organise et anime les réunions avec les personnes accueillies (conseil de vie sociale (CVS) et/ou groupe d'expression.
- ✓ Il vérifie la technicité des écrits en fonction de leurs destinataires
- ✓ Il participe à l'élaboration du rapport d'activité avec l'équipe qu'il anime et en lien avec le directeur de territoire.

Gestion budgétaire

- ✓ Il contrôle l'encaissement des participations financières liées aux personnes accueillies.
- ✓ Il accorde l'attribution des aides financières, les avances remboursables et les remboursements (forfait journalier.)
- ✓ Il contrôle la caisse mensuellement.
- ✓ Il contrôle et met en paiement le remboursement des frais kilométriques ainsi que le remboursement des stationnements payants.
- ✓ Il contrôle et met en paiement le remboursement des frais de formation (restauration et déplacement) hors plan de formation.
- ✓ Il contrôle et valide les bons de commandes, hors investissements, pour un montant égal ou inférieur à 250 €.

Animation de l'équipe

Le rôle d'animation, la conduite et le soutien aux équipes sont les fonctions principales du chef de service :

- ✓ Il s'informe régulièrement de la vie du service par tous les moyens mis à sa disposition (cahier de liaison, transmissions...)
- ✓ Il organise les réunions hebdomadaires de service.
- ✓ Il anime les réunions de service.
- ✓ Il organise la communication dans son service et entre les services (panneaux affichage, temps d'échange...).
- ✓ Il prépare des réunions à thème, en lien avec l'actualité professionnelle (évolution des textes de l'institution ou du cadre réglementaire fixé par les financeurs....)
- ✓ Il propose des interventions extérieures nécessaires et utiles au travail pour que chacun puisse bénéficier d'une large information.
- ✓ Il veille à la bonne coordination entre le service et les différents partenaires institutionnels et/ou associatifs.

Développement du service et représentations

- ✓ Il propose et participe à la mise en œuvre des projets de développement et d'actions nouvelles
- ✓ Il participe au développement d'actions ou d'organisations nouvelles liées aux politiques publiques.
- ✓ Il représente l'association dans des réunions extérieures et en rend compte au directeur de territoire ou au Comité d'Encadrement lorsqu'il s'agit de représentations extérieures transversales.
- ✓ Il assure la coordination du service avec les différents partenaires de la veille sociale de l'agglomération.

- ✓ Il travaille en lien avec le service pré et notamment sur une ingénierie de formation et peut être amené à intervenir en qualité de formateur sur le périmètre des activités du PMS.

PROFIL

CAFERUIS exigé avec une expérience significative dans une fonction similaire de 3 ans.

DU en addictologie.

Des capacités à s'investir dans les réseaux (FA, fédération santé & habitat....)

Des capacités pour investir le champ de la formation

Des capacités à travailler au sein d'une équipe

Permis B exigé

- Salaire selon CCN 51
- CDI temps plein

Le dossier de candidature (CV et lettre de motivation) est à adresser à :

Monsieur Didier BIMONT
Directeur du territoire de Dieppe
10, avenue du Général Leclerc
76200 Dieppe